

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.04.2021

Numéro de version 2102

Révision: 01.04.2021

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: **CEREC SpeedFire**

Code du produit: 3010-0681, 5360-0565

UFI: XKA6-KQHY-6CC2-MJRT

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Catégorie du produit
 PC25 Fluides pour le travail des métaux
 PC16 Fluides de transfert de chaleur
 PC37 Produits chimiques de traitement de l'eau

Catégorie de rejet dans l'environnement
 ERC7 Utilisation de fluides fonctionnels sur les sites industriels

Emploi de la substance / de la préparation
 Agents caloporteurs liquides
 Kühlmittel

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur/fournisseur:
 Dentsply Sirona Deutschland GmbH
 Fabrikstraße 31
 64625 Bensheim
 Deutschland
<https://www.dentsplysirona.com>
 Tel.: +49 (0) 6251/16-1670
 Hersteller:
 Graichen Produktions- und Vertriebs-GmbH
 Darmstädter Str. 127
 D-64625 Bensheim
 Germany
 T: +49 6251 7707880
 Mail: ehs@graichen-bensheim.de

Service chargé des renseignements:

Département "sécurité des produits"

1.4 Numéro d'appel d'urgence: Service de consultation en cas d'intoxication university Mainz +49(0)6131/19240
 Information de poison:+49(0)700/GIFTINFO

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

STOT RE 2 H373 Risque présumé d'effets graves pour les reins à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Pictogrammes de danger

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.



GHS08

Mention d'avertissement

Attention

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:
 Mentions de danger

éthylène-glycol

H373 Risque présumé d'effets graves pour les reins à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Conseils de prudence

P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P314 Consulter un médecin en cas de malaise.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Indications complémentaires:

EUH208 Contient mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 247-500-7]; 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1). Peut produire une réaction allergique.

2.3 Autres dangers

Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable.

vPvB: Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Caractérisation chimique:

Mélanges solution humide du fait de saler, des stabilisateurs et des conservateurs

Composants dangereux:

CAS: 107-21-1	éthylène-glycol	STOT RE 2, H373; Acute Tox. 4, H302	50 – 100%
EINECS: 203-473-3			

Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Remarques générales: Ne pas laisser les sujets sans surveillance.

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.04.2021

Numéro de version 2102

Révision: 01.04.2021

Nom du produit: CEREC SpeedFire

- . Après inhalation: Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- . Après contact avec la peau: En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.
- . Après contact avec les yeux: Recourir à un traitement médical.
- . Après ingestion: Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.

(suite de la page 1)

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

- . Moyens d'extinction: CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

- . Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:

Jet d'eau à plein

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

5.3 Conseils aux pompiers

- . Equipement spécial de sécurité: Aucune mesure particulière n'est requise.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un appareil de protection respiratoire contre les effets de vapeurs/poussière/aérosol.

Porter un vêtement personnel de protection.

Le contact oculaire et contact de peau ainsi qu'inhalation évitent

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Diluer avec beaucoup d'eau.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.
Assurer une aération suffisante.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Aucune mesure particulière n'est nécessaire en cas de bonne utilisation.

- . Préventions des incendies et des explosions:

Aucune mesure particulière n'est requise.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- . Stockage:

- . Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:

Aucune exigence particulière.

- . Indications concernant le stockage commun:

Ne pas stocker avec les aliments.

- . Autres indications sur les conditions de stockage:

Conserver les emballages dans un lieu bien aéré.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

- . Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:

Sans autre indication, voir point 7.

- . Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

CAS: 107-21-1 éthylène-glycol (50 – 100%)

VLEP	Valeur momentanée: 104 mg/m ³ , 40 ppm
	Valeur à long terme: 52 mg/m ³ , 20 ppm
	risque de pénétration percutanée

(suite page 3)

FR

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.04.2021

Numéro de version 2102

Révision: 01.04.2021

Nom du produit: CEREC SpeedFire

(suite de la page 2)

. DNEL

CAS: 107-21-1 éthylène-glycol

Dermique	DNEL Long-term - systemic effects	53 mg/kg bw/day (Consumers (Verbraucher)) 106 mg/kg bw/day (Workers (Arbeitnehmer))
Inhalatoire	DNEL Long-term - local effects	7 mg/m ³ (Consumers (Verbraucher)) 35 mg/m ³ (Workers (Arbeitnehmer))

. PNEC

CAS: 107-21-1 éthylène-glycol

PNEC Soil (Boden)	1,53 mg/kg (---)
PNEC fresh water sediment (Süßwassersediment)	37 mg/kg (---)
PNEC fresh water (Süßwasser)	10 mg/l (---)
PNEC marine water sediment	3,7 mg/kg
PNEC Marine water	1 mg/l (---)
PNEC-STP	199,5 mg/l

. Remarques supplémentaires: Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

8.2 Contrôles de l'exposition

. Equipement de protection individuel:

. Mesures générales de protection et d'hygiène:

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

. Protection respiratoire:

N'est pas nécessaire.

. Protection des mains:

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.
Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

. Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

. Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

. Protection des yeux:

Lunettes de protection recommandées pour le transvasement.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

. Indications générales

. Aspect:

Forme: Liquide

Couleur: Incolore

. Odeur:

Caractéristique

. Seuil olfactif:

Non déterminé.

. valeur du pH à 20 °C:

7,8 – 8,7

. Changement d'état

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: 100 °C

. Point d'éclair

Non applicable.

. Inflammabilité (solide, gaz):

Non applicable.

. Température d'inflammation:

410 °C

. Température de décomposition:

Non déterminé.

. Température d'auto-inflammabilité:

Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

. Propriétés explosives:

Non déterminé.

. Limites d'explosion:

Inférieure: 3,2 Vol %

Supérieure: 15,3 Vol %

. Pression de vapeur à 25 °C:

0,1 hPa

. Densité à 20 °C:

1,058 – 1,068 g/cm³

. Densité relative

Non déterminé.

. Densité de vapeur:

Non déterminé.

. Taux d'évaporation:

Non déterminé.

. Solubilité dans/miscibilité avec

l'eau: Entièrement miscible

. Coefficient de partage: n-octanol/eau:

Non déterminé.

(suite page 4)

FR

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.04.2021

Numéro de version 2102

Révision: 01.04.2021

Nom du produit: CEREC SpeedFire

(suite de la page 3)

· Viscosité: Dynamique:	Non déterminé.
· Teneur en solvants: Solvants organiques: Eau: VOC (CE) VOC (EU) (%)	0,0 % 47,3 % 0,3 g/l 0,0 %
· Teneur en substances solides:	0,0 %
· 9.2 Autres informations	1,3857

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.2 Stabilité chimique**
- Décomposition thermique/
conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **10.3 Possibilité de réactions
dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
- **10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.5 Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.6 Produits de décomposition
dangereux:** Pas de produits de décomposition dangereux connus

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les effets toxicologiques**
- Toxicité aiguë Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

CAS: 107-21-1 éthylène-glycol

Oral	LD50	2.001 mg/kg (rat) 10.600 mg/kg (rabbit)
Dermique	LD50	> 2.000 mg/kg (rabbit)
Inhalatoire	LC50/6h	> 2,5 mg/l (rat)

- Effet primaire d'irritation:
- Corrosion cutanée/irritation cutanée Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Lésions oculaires graves/irritation oculaire Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Sensibilisation respiratoire ou cutanée Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Indications toxicologiques complémentaires:
- Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)
- Mutagénicité sur les cellules germinales Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité pour la reproduction Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée Risque présumé d'effets graves pour les reins à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
- Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

· Toxicité aquatique:

CAS: 107-21-1 éthylène-glycol

EC50 (48h)	> 100 mg/l (daphnia magna/gr. Wasserfloh) > 100 mg/l (Daphnie)
EC50 (96h)	6.500 mg/l (Desmodesmus subspicatus/Grünalge)
EC50 (16h)	10.000 mg/l (Pseudomonas putida)
LC50 (96h)	72.860 mg/l (Fish) 18.500 mg/l (Oncorhynchus mykiss)
Toxizität gegenüber Fischen ((chron. Toxizität)	15.380 mg/l (Fish)
Toxizität gegenüber Bakterien	> 1.995 mg/l (Bacteria) (Method)
NOEC	> 100 mg/l
NOEC (7d)	8.590 mg/l (daphnia magna/gr. Wasserfloh) 15.380 mg/l (Fish)

(suite page 5)

FR

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.04.2021

Numéro de version 2102

Révision: 01.04.2021

Nom du produit: CEREC SpeedFire

(suite de la page 4)

NOEC (10d)	15.380 mg/l (Fish)
12.2 Persistance et dégradabilité	
CAS: 107-21-1 éthylène-glycol	
Biodegradability 28d 56 % (Ready Biodegradability)	
12.3 Potentiel de bioaccumulation	
CAS: 107-21-1 éthylène-glycol	
Log Kow -1,3	
12.4 Mobilité dans le sol	Pas d'autres informations importantes disponibles.
Autres indications écologiques:	
Indications générales:	Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB	
PBT:	Non applicable.
vPvB:	Non applicable.
12.6 Autres effets néfastes	Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets	Éliminer le contenu/récepteur conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.
Catalogue européen des déchets	
HP5	Toxicité spécifique pour un organe cible (STOT)/toxicité par aspiration
HP6	Toxicité aiguë
Emballages non nettoyés:	
Recommandation:	Les emballages non contaminés peuvent être traités comme des ordures ménagères.
Produit de nettoyage recommandé:	Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 No ONU	
ADR, ADN, IMDG, IATA	néant
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	
ADR, ADN, IMDG, IATA	néant
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	
ADR, ADN, IMDG, IATA	
Classe	néant
14.4 Groupe d'emballage	
ADR, IMDG, IATA	néant
14.5 Dangers pour l'environnement:	
Marine Polluant:	Non
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	
	Non applicable.
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	
	Non applicable.
"Règlement type" de l'ONU:	néant

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement	
Directive 2012/18/UE	
Substances dangereuses désignées - ANNEXE I	Aucun des composants n'est compris.
RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII	Conditions de limitation: 3
Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II	
Aucun des composants n'est compris.	
RÈGLEMENT (UE) 2019/114	
Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)	
Aucun des composants n'est compris.	
Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT	
Aucun des composants n'est compris.	

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.04.2021

Numéro de version 2102

Révision: 01.04.2021

Nom du produit: CEREC SpeedFire
15.2 Évaluation de la sécurité chimique:

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

(suite de la page 5)

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

. Service établissant la fiche technique:

Département "sécurité des produits"

. Acronymes et abréviations:

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)

DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)

PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4

STOT RE 2: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) – Catégorie 2

. * Données modifiées par rapport à la version précédente